

Gestion des voyages

Comment bloquer le passage d'une personne aux bornes

Il y a de multiple raison de vouloir bloquer une carte d'une personne, tel que :

- Stage en dehors de l'établissement
- Impayé
- Convocation à l'intendance
- ...

Le moyen le plus simple est de mettre la carte « **en opposition** », en cochant la case sur la fiche de cette personne.

Informations sur la carte :

☐ Sans carte	☒ Carte en opposition
Code court (*) :	2007
Identifiant :	02007
Valide du (*) :	01/01/1999 au (*) : 01/01/2099

Cette modification est instantanée et bloque sur toutes les bornes (self, contrôle d'accès, ...).

Pour débloquent l'accès il suffit de faire l'opération de décocher la case.

Référence ID de l'article : #1091

Auteur : Arnaud

Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:39